Appel à don 2024 d’Ibuka France

Publié le 11 décembre 2024 sur le site d'Ibuka France

Cher membre, cher ami d’Ibuka France.

A la veille des fêtes de fin d’année 2024, nous faisons appel à vous pour nous aider au travers d’une participation financière sous forme de don, du montant de votre choix. Tout don sera d’une aide précieuse et nous aidera grandement dans nos missions quotidiennes. En soutenant votre association, vous nous aidez à faire face aux nombreuses activités au travail de mémoire, soutien aux rescapés et de la justice, relatives au génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994:

sur la mémoire :
par l’éducation: informer le public, surtout le jeune public (collèges et lycées), sur le génocide perpétré contre les Tutsi, pour transmettre cette mémoire afin de lutter contre toutes les formes de banalisation et de négation du génocide. La prévention contre les discours de haine est une de nos missions fondamentales.
organisation de la 31ème commémoration du génocide des Tutsi, le 7 avril 2025 sur tout le territoire français.

sur le soutien aux rescapés :

Un projet de soutien psychologique est en cours sur le long terme pour un accompagnement

adéquat (rencontre des rescapés prévue en mai 2025). Ibuka France souhaiterait recourir aux prestations des professionnels de santé pour un travail d'identification des besoins des rescapés vivant en France par une mise en place d'un dispositif d'accompagnement pérenne permettant de rompre leur isolement, pour leur donner la parole contribuant ainsi à leur épanouissement.

sur la justice :

Ibuka France s'est constituée partie civile aux côtés d'autres associations. Les honoraires des avocats et les déplacements sur terrain au Rwanda à la recherche des témoins pèsent lourd sur les finances d'une petite structure, Ibuka France..

L'autre volet de notre mission en matière judiciaire concerne le négationnisme. Nous savons que le pendant du génocide est sa négation. Mais faut-il s'y résigner ? Nous croyons que la lutte contre l'impunité et le combat contre le négationnisme sont les armes de dissuasion indispensables pour prévenir les crimes contre l'humanité et les génocides. Or, dans un procès qui s'est déroulé en octobre dernier, nous n'avons pas pu citer des témoins que nous croyions utiles, simplement parce que nous n'avions pas les moyens d'assurer leur transport et leur hébergement à Paris. Nous avons besoin d'aide pour mener ce combat.

Enfin, Ibuka France sollicite votre générosité pour pouvoir relever ces immenses défis et vous remercie par avance de votre soutien. Vos dons et/ou cotisations sont indispensables à la réalisation de ces missions et garantissent notre autonomie.

Si vous êtes imposable, en faisant un don ou cotisation avant la fin décembre 2024, vous bénéficiez dès l'année prochaine d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du montant du don effectué.

Vous pouvez faire un don (unique ou mensuel quel que soit le montant) :

en ligne sur notre site sécurisé:

https://www.helloasso.com/associations/ibuka-france/formulaires/2

ou par virement bancaire sur le compte : **IBAN : 1027 8060 4300 0212 3370 176 et BIC : CMCIFR2A**

ou par chèque libellé à l'ordre d'Ibuka France et à envoyer au :

42, rue du Moulin de la Pointe, 75013 Paris.

Un grand merci pour votre geste.

---

https://www.ibuka-france.org/appel-a-don-2024-dibuka-france/